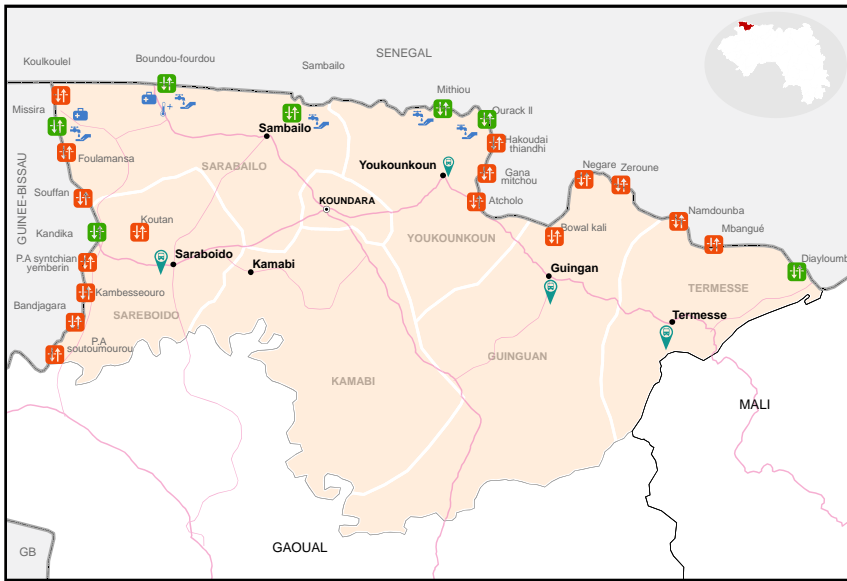




La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences majeures sur la mobilité des personnes, à l'échelle mondiale. En effet, de nombreux pays ont pris des mesures de restriction ou d'interdiction des mouvements de personnes pour endiguer la propagation de l'épidémie, notamment par des fermetures de frontières. En Guinée, dès le 13 mars 2020, date d'apparition du premier cas, le gouvernement a pris des **mesures afin de limiter et de contenir la propagation du virus** – notamment la **fermeture de toutes les frontières aériennes et terrestres, des limitations de mouvements strictes à l'intérieur du pays, la fermeture des écoles et des lieux de culte**. En outre, le gouvernement a décrété l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire national. Dans ce contexte, **l'OIM a développé un outil pour permettre de comprendre l'impact de ces restrictions sur la mobilité** dans le pays, afin d'orienter les autorités et les différents partenaires dans le cadre de leurs interventions de prévention et de réponse. Cet outil permet de **cartographier les points d'entrée et de transit principaux dans le pays** et de **d'informer de leurs statuts opérationnels**, ainsi que de faire un **état des lieux des restrictions et des mesures sanitaires et préventives** mises en œuvre et des **mécanismes de communication des risques et d'engagement communautaire** en place au niveau de ces points. Ce rapport présente les résultats de collectes de données effectuées au niveau de **23 points d'entrée formels et informels de la préfecture de Koundara frontalière avec le Sénégal et la Guinée-Bissau**.

POINTS D'ENTRÉE ET DE TRANSIT ÉVALUÉS A KOUNDARA



23 Points d'entrée		7 points formels		7 points ouvert
		16 points informels		5 points ouverts partiellement
		4 points de transit		11 points ferme

MÉTHODOLOGIE

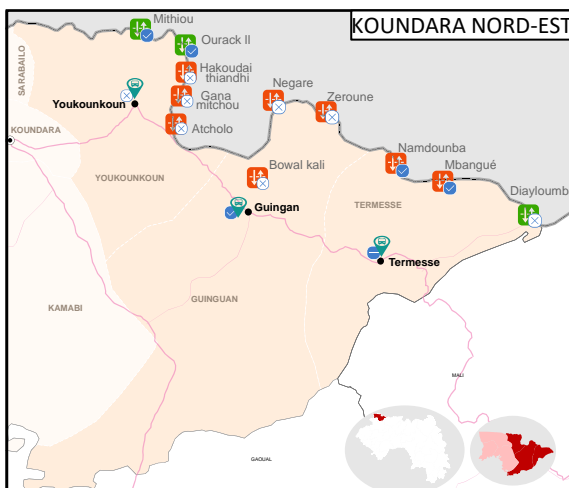
Au cours des mois de mai et de juin 2020, les données ont été collectées auprès d'informateurs clés de la préfecture de Koundara à travers des entretiens, sur le terrain (23 points d'entrée).

STATUTS DES POINTS ÉVALUÉS ET MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE

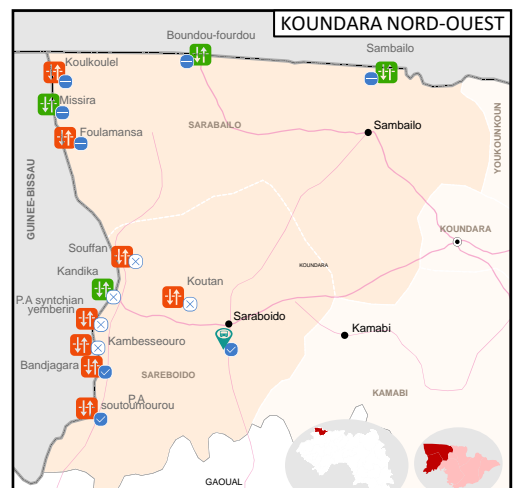
Sur les 27 points évalués par l'OIM, 23 sont des points d'entrée et 4 sont des gares routières (Points de transit). Parmi les 23 points d'entrée, 5 sont partiellement ouverts pour permettre uniquement le transport de marchandises. 7 points sont ouverts dont 2 formels et 4 informels. Bien que les points soient fermés officiellement, les ressortissants des pays voisins et guinéens continuent de franchir les frontières.

Deux points font l'objet de contrôles sanitaires: à Boundoufourdou (Frontière avec le Sénégal) et Missira (Frontière avec la Guinée-Bissau). Certains voyageurs en provenance du Sénégal et de la Guinée-Bissau convergent vers ces points.

Les flux entrant et sortant ont baissé dans les points d'entrée observés par rapport aux flux avant l'apparition du COVID-19. Les rares moyens de transports utilisées sont les motos suivi des camions et des voitures.



- Présence d'agent de sante
- Espace d'isolation
- Station de lavage de main
- Contrôle de température



Les cartes fournies dans ce document ne le sont qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. *Dans ce rapport, les « points d'entrée formel » désignent les lieux

situés sur une frontière terrestre considérés par les autorités étatiques compétentes comme des points d'entrée ou de sortie officiels du territoire national et disposant de postes de contrôle – voir le [Glossaire de la Migration de l'OIM](#) pour plus d'informations. Les « points de transit » désignent quant à eux des points d'intérêt où des flux importants et réguliers de voyageurs sont observés.



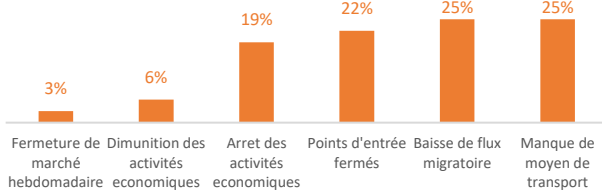
Outre les données sur les statuts opérationnels des points d'entrée et de transit et les mesures de restriction en place, les collectes de données portent également sur l'**impact de COVID19 sur les activités et mouvements transfrontaliers**. Ces informations portent notamment sur :

- La diminution des flux au niveau des points d'entrée due à la fermetures des frontières;
- La réduction du commerce transfrontaliers ;
- Le contournement de certains points d'entrée par les voyageurs vers d'autres points informels moins surveillés;
- L'installation de stations de lavage des mains dans 5 points d'entrée formels sur 7;
- La mise en place de processus de contrôle sanitaire;
- La diminution des taxes douanières selon les autorités frontalières;
- La non délivrance des documents douanière;
- Accentuation des formalités douanières dues aux tentatives de fraudes par certains voyageurs;

IMPACT COVID-19 SUR LES COMMUNAUTÉS TRANSFRONTALIÈRES

Les informations recueillies auprès des populations transfrontalières montrent que **COVID19** a eu des impacts socio-économiques notamment la hausse des prix des denrées alimentaires, le manque de débouché pour l'écoulement des productions locales, l'arrêt des activités commerciales et la limitation des déplacements.

Graphique 1: Impact du COVID-19 selon les populations



PRÉSENCE DE PERSONNEL MÉDICAL & SOP

Parmi les points d'entrée évalués, seuls deux sur 23 étaient dotés d'une équipe de Relais Communautaires (ReCo), d'un agent de santé, d'un agent de la protection civile et d'un policier. Les ReCo sont issus de la communauté dont leur rôle est de notifier les événements sanitaires et les autres membres de l'équipe ont été formés aux SOP adaptés à la prévention contre le COVID19. Ces SOP sont mises en œuvre uniquement dans les points d'entrée de Missira et Boundoufourdou.

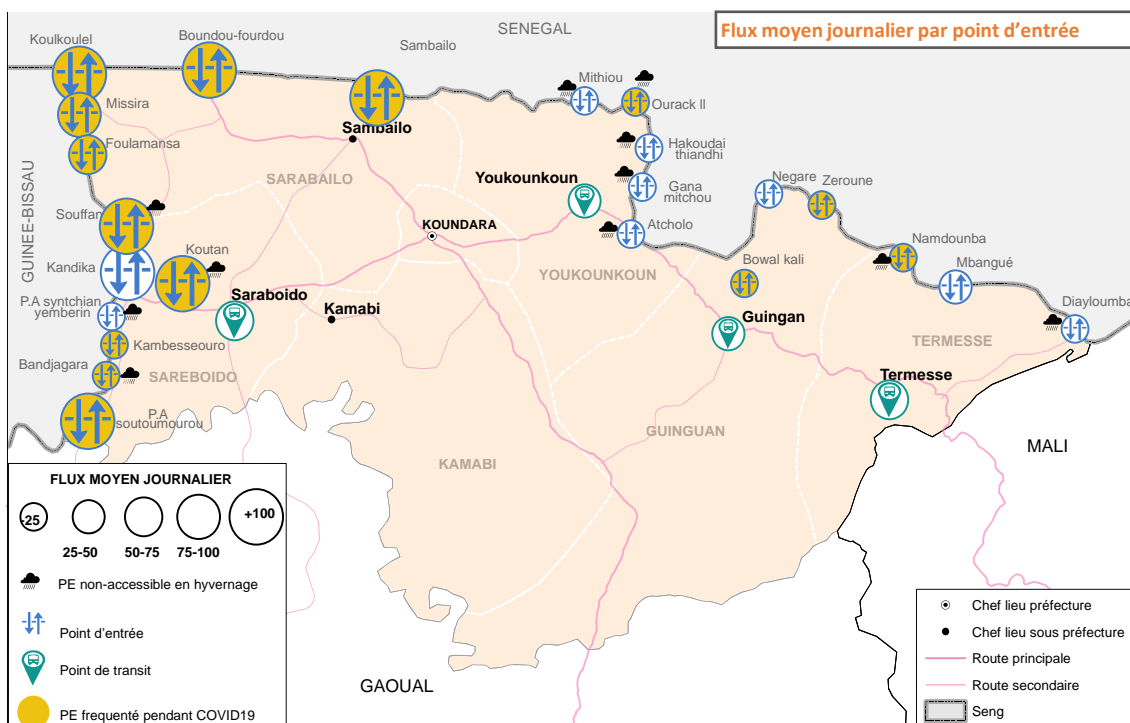
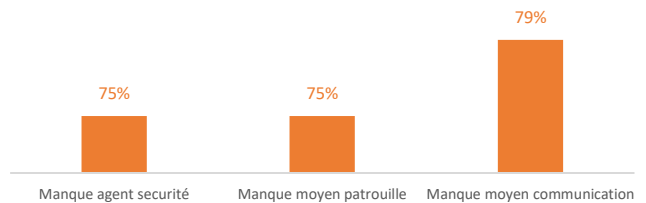
VEHICULES ET CONTOURNEMENT DES POE

Les véhicules employés par individus contournant les frontières sont essentiellement des taxi-motocyclistes (64%) et des transporteurs locaux (36%). Ces contournements sont surtout motivés par les formalités douanière requise pour le passage des marchandise entre la Guinée et le Sénégal et le Sénégal et Guinée-Bissau. La carte ci-dessous montre les points d'entrée les plus sollicités par les mouvements de populations.

CONTROLES AUX FRONTIERES

Selon les autorités frontalières, le passage continue de populations malgré la fermeture des frontières est lié au manque de moyens logistiques. Il ressort que le manque de moyens de communication est évoquée par les autorités comme étant prioritaire afin d'améliorer les contrôles aux frontières dans la région de Koundara.

Graphique 2: Principales difficultés liées à la surveillance





→ RECOMMANDATIONS

- Faire deux types d'inventaire et cartographie des points d'entrée formels et informels connus des communautés d'une part et des agents de sécurité d'autre part;
- Organiser des réunions entre agents de sécurité frontalière et les communautés en vue de faire converger les points de vue sur les caractéristiques des points d'entrée;
- Identifier et valider la liste des points d'entrée prioritaires selon les saisons;
- Renforcer les mesures de contrôle sanitaire dans les points d'entrée des sous-préfectures de Saraboido, Guingan et Termesse;
- Mettre en place un système de communication et de collaboration entre les agents de santé et les agents de sécurité qui sont au niveau de ces PoE ;
- Envisager la construction des postes frontaliers au niveau des PoE notamment (Missira, Kandika)
- Appuyer ces PoE (Missira et Kandika) dans l'obtention des forages pour avoir de l'eau potable ;
- Appuyer les PoE dans l'obtention des moyens de déplacement pour faciliter les contrôles au niveau des points d'entrées informels.

→ TEMOIGNAGES

Commissaire d'un PoE :

« Depuis l'apparition de cette pandémie nous n'avons pas reçu un seul kit de protection contre cette maladie, nous sommes oubliés ici. »

Adjoint au Commissaire d'un PoE :

« Malgré la fermeture des frontières pour cause de COVID-19, les gens continuent de faire la navette entre la Guinée, la Guinée Bissau et le Sénégal avec tous les risques que cela comporte en termes de santé publique. Et la plupart des gens utilisent les points d'entrée informelles par ce que nous n'avons pas les moyens de déplacement nécessaire afin de surveiller toute la frontière ».

Commissaire central de Koundara

« A l'instar des pays voisins, la Guinée devrait aussi doter tous les points d'entrée des Kits de protection (Lavage, Flashage etc.) et empêcher tout mouvement des personnes, en vue de limiter les contaminations. Lors d'une réunion tenue récemment à Koundara avec le préfet, nous avons discuté de ce problème de non-respect des mesures barrières ».



Entretien avec le commissaire central de la préfecture de Koundara